

L'importance du système de milice pour les communes

Le système de milice est une forme particulière de bénévolat qui caractérise et marque l'organisation des communes suisses. 81% des conseillers communaux exercent leur mandat à titre bénévole, 17% à temps partiel et seulement 2% à plein temps. En Suisse, environ 100'000 personnes assument un mandat politique (exécutif communal, parlement communal, commission).

Dans le système de milice, les membres des autorités apportent dans la gestion de la commune des expériences et de nouvelles idées nourries par leur vie professionnelle. Le travail au sein de l'exécutif profite ainsi d'un savoir-faire alimenté par l'économie, la formation et l'entourage privé. Un large spectre de connaissances et de compétences individuelles est mis au service de la chose publique. Grâce aux connaissances et aux expériences liées à leur vie professionnelle, les quelque 16'000 conseillers communaux principalement miliciens contribuent à ce que les communes restent novatrices, proches des citoyens et capables de s'adapter.

Les organes de milice offrent à différents segments de la population la possibilité d'exercer non seulement des fonctions législatives mais aussi de participer aux décisions d'un exécutif. Les organes de milice contribuent aussi à la légitimation des décisions car toutes les forces politiques importantes sont associées. Et ils permettent de rassembler des expériences politiques.

Le système de milice est sensiblement moins coûteux que le recours à des membres d'autorités travaillant à plein temps. Et la composition des organes de milice peut, en cas de nécessité, être adaptée plus facilement.